

Roche aux Fées

COMMUNAUTÉ

TERRE DES POSSIBLES

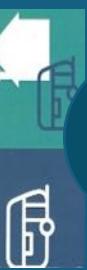
Liste des communes de + 5000 habitants

- Janzé 8744 hab

Liste des communes de - 5000 habitants

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Amanlis 1806 hab • Arbrissel 290 hab • Boistrudan 733 hab • Brie 1029 hab • Chelun 355 hab • Coësmes 1478 hab • Eancé 436 hab • Essé 1056 hab | <ul style="list-style-type: none"> • Forges-la-Forêt 265 hab • Le Theil-de-Bretagne 1742 hab • Marcillé-Robert 987 hab • Martigné-Ferchaud 2664 hab • Retiers 4632 hab • Sainte-Colombe 370 hab • Thourie 878 hab |
|--|--|

Communes disposant d'un équipement d'accueil de Gdv



1

Objectifs et réalisations des orientations du schéma 2020/25



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ
TERRE DES POSSIBLES

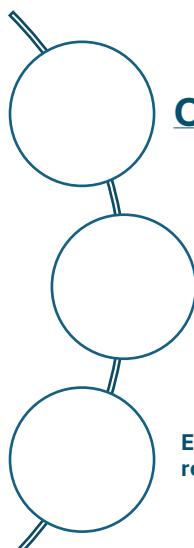
Objectifs spécifiques à l'EPCI/communes

Participer à la gouvernance et au suivi du schéma	●
Réhabiliter l'aire de Janzé	●
Coordonner et dynamiser le projet social de l'aire de Janzé	●
Participer à l'étude d'ancrage des GDV en partenariat avec Vitré Communauté	●

Objectifs identiques à tous les EPCI/communes

Former les gestionnaires	●
Engager une étude d'opportunité pour affiner les besoins de l'EPCI	●
Repérer les éventuelles situations d'insalubrité (terrain privés)	NR
Intégrer les besoins d'ancrage des GDV dans le PLH	●
Intégrer les besoins d'ancrage dans le PDALHPD	●
Intégrer la résidence mobile dans les documents d'urbanisme (PLU/PLUI et SCOT)	NR
Accompagner les familles vers les actions de droit commun sur le territoire	●

NR= non renseigné



Constats et enjeux

Aucune solution d'habitat diversifié n'était à réaliser sur la durée du schéma 2020/25. L'étude d'opportunité inscrite au schéma devait permettre de confirmer qu'aucun besoin n'était recensé sur l'EPCI.

Sans demande formelle d'ancrage recueilli dans le cadre du diagnostic du schéma, il sera nécessaire de réaliser cette étude dans le cadre du schéma 2026/32.

Enjeu de réaliser l'étude d'opportunité sur la Roche aux Fées Communauté + intégration de la résidence mobile dans les documents d'urbanisme des communes de l'EPCI.



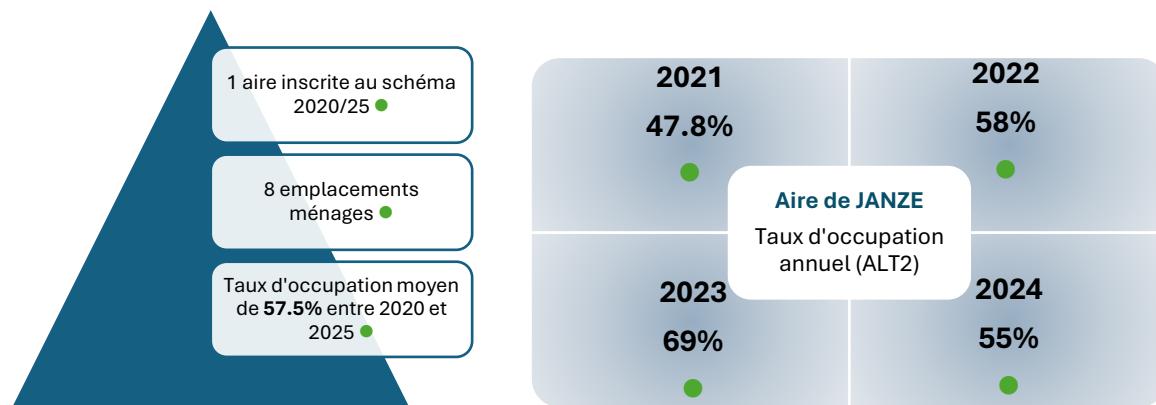
2

Éléments clés de diagnostic en 2025



Les aires d'accueil

(Équipements adaptés aux ménages isolés)



Constats et enjeux

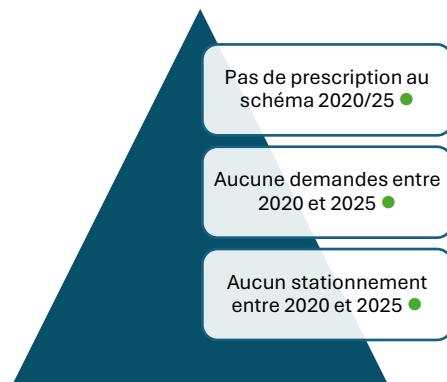
Équipement remplissant sa fonction d'aire de passage avec un taux d'occupation permettant d'accueillir les ménages isolés souhaitant stationner de quelques jours à quelques mois sur l'EPCI.

Enjeu de poursuivre l'entretien de l'aire d'accueil pour maintenir la capacité d'accueil des ménages de passage sur le territoire de l'EPCI

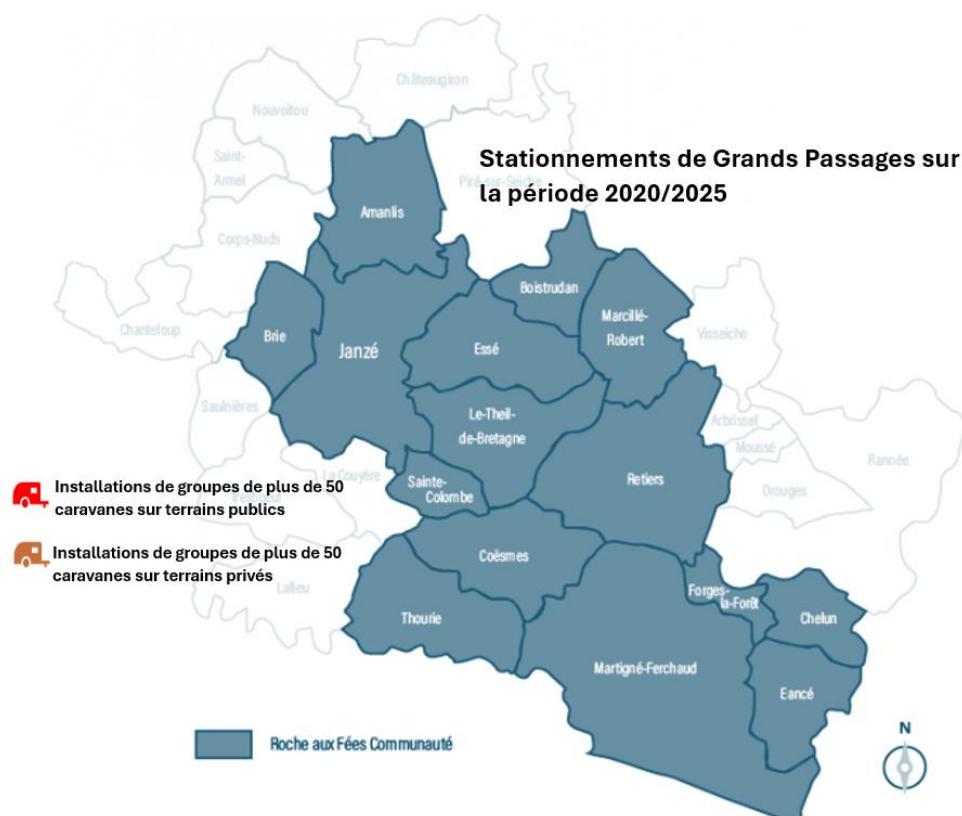


Les aires de grands passages (4 ha)

(Équipements adaptés aux ménages en groupe de 50 à 200 caravanes)



Grands passages (50 à 200 caravanes)	(Source Coordination GP)			
	2021	2022	2023	2024/2025
Demandes reçues	0 ●	0 ●	0 ●	0 ●
Groupes installés hors aire de grand passage	0 ●	0 ●	0 ●	0 ●
Communes impactées par les installations	0 ●	0 ●	0 ●	0 ●



Constats et enjeux

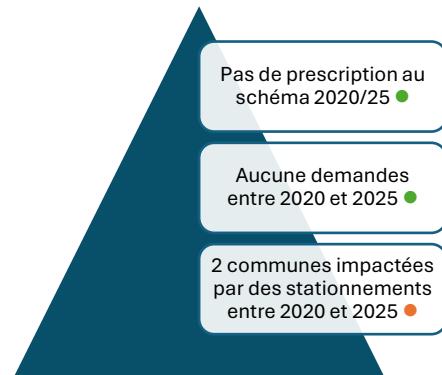
Pas de demande ni d'installation sur la durée du schéma 2020 / 2025

Aucun enjeu sur cette thématique des grands passages sur la durée du schéma 2026/32.

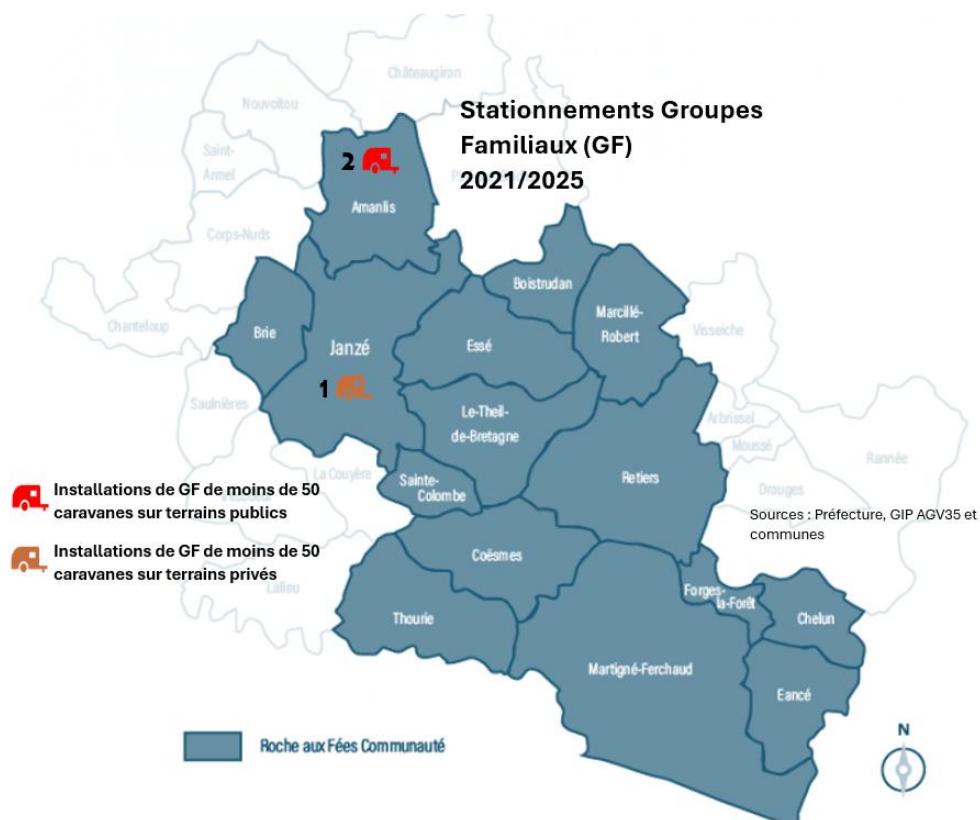


Les terrains soupapes (aires de grands passages d'1 ha)

(Équipements adaptés aux ménages en groupe de 5 à 50 caravanes)



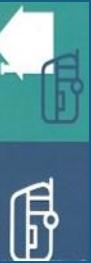
Commune	Nombre de stationnements GF hors équipement dédié (< 50 caravanes)					TOTAL
	2021	2022	2023	2024	2025	
AMANLIS	0 ●	1 ●	0 ●	1 ●	2 ●	2 ●
JANZE	0 ●	0 ●	1 ●	0 ●	1 ●	1 ●
TOTAL	0	1	1	1	3	



Constats et enjeux

3 stationnements hors équipements dédiés entre 2021 et septembre 2025.

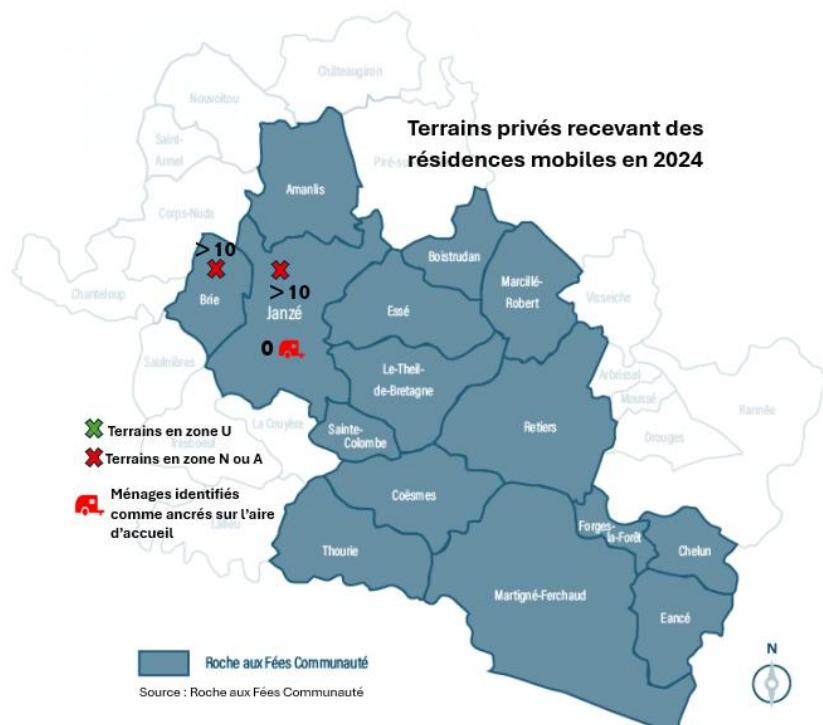
Enjeu faible d'étudier la création d'une aire de petits passages gérée sur le secteur d'Amanlis pour répondre aux besoins de ce type de groupes et pour prévenir ces installations sur terrains privés et publics.



Les solutions d'habitat diversifié

(Équipements adaptés aux ménages ancrés ou sédentarisés)

Nombre de Terrains Familiaux Locatifs (TFL)	0/0 ●
Nombre de places en Terrains Familiaux Locatifs (TFL)	0/0 ●
Autres équipements réalisés	/
Type d'équipement :	/
Nombre de logements sociaux adaptés (PLAi) au stationnement de résidences mobiles	0
Nombre de terrains privés aménagés dans les conditions prévues à l'article L. 444-1 du code de l'urbanisme pour l'installation de résidences mobiles	À étudier
Nombre de terrains privés non conformes à l'art L 444-1 du code de l'urbanisme	À étudier
Nombre de terrains possiblement régularisables	À définir



Constats et enjeux

Pas d'identification de ménages en demande d'ancrage pendant la réalisation de la visite de conformité. Pas de demande formalisée auprès de la commune ou des services sociaux du territoire. Recensement des terrains privés sur les communes de l'EPCI à approfondir pour les communes n'ayant pas répondu à l'étude de 2024. Nombre de terrains possiblement régularisables à évaluer avec les mairies et les services de la DDTM

Enjeu de d'identifier les terrains privés occupés par des résidences mobiles sur l'EPCI (qualifier ces terrains au regard des règles d'urbanisme et étudier les possibilités de régularisation des terrains situés en zone A ou N).



Le développement social

(Prise en compte des besoins des ménages Gdv du territoire)

2024	JANZE
Coordination du projet social	Oui ●
Nombre de réunion projet social	1 ●
Livret d'accueil adapté	Oui ●
Protocole de scolarisation	Oui ●
Nombre de réunion scolarisation	1 ●
Nombre d'élections de domicile CCAS ou mairie	Information à recueillir auprès du CCAS de Janzé

Nombre de terrains mis à disposition par leurs employeurs, notamment dans le cadre d'emploi saisonniers.	Pas de terrain de ce type identifié dans le cadre de la révision du schéma. À approfondir pendant la durée du schéma 2026/32.
---	---

Constats et enjeux

Coordination et partenariat du projet social en place sur la Roche aux Fées Communauté.

Les projets sociaux des aires renforcent la prise en compte des besoins des Gdv, leur accès aux droits et facilitent la gestion des équipements tout en renforçant la cohésion sociale.

Enjeu de poursuivre ces actions de coordination entre les acteurs de la gestion et du développement social pour favoriser l'accès aux droits des ménages usagers des aires du territoire.

Moyens humains de mise en œuvre de la politique d'accueil des Gdv par l'EPCI et les communes



Le Pilotage – A remplir par l'EPCI

(Pilotage des prescriptions et des orientations du schéma au sein de la collectivité : ETP pour animer et suivre le schéma départemental 2020-2025)

Accueil (ALT2, urbanisme, marchés, ...)	Habitat (PLH, liens bailleurs sociaux, ...)	Coordination sociale (Santé, scolarisation, accès aux droits, insertion, ...)
ETP au titre des services supports (juridique et marchés publics) et ALT 2	ETP au titre du suivi du schéma et de la coordination avec AGV 35	0.1 ETP pour le protocole de scolarisation et l'actualisation du livret d'accueil

La Gestion

(Gestion des aires : cf annexe 1)

Mode de gestion (Directe, déléguée, autre)	Entité / Service / Poste	Missions	ETP
Directe	Mise à disposition de personnel « mairie » (Janzé) à la CC Roche aux Fées Communauté	Gestion de l'aire (entrée, sortie, facturation, régie et entretien) + coordination du projet social	0.5 ETP

La Gouvernance et suivi du schéma départemental

Élu(s) référent(s)	VP habitat et Mobilité ●
Technicien EPCI en charge	Responsable Service Habitat et Mobilité ●
Participations à la Commission consultative départementale (2021/2024)	1/8 ●
Participation au CA du GIP AGV35 (2021/2024)	0/13 ●
Participation à des groupes de travail thématiques départementaux	Oui ● : Réunions des coordinateurs des projets sociaux, des gestionnaires + actions départementales

Constats et enjeux

Moyens humains mobilisés adaptés aux enjeux de gestion des équipements et à la coordination du projet social. Forte implication des élus et techniciens sur leur territoire dans la mise en œuvre de la politique d'accueil des Gdv.

Enjeu de davantage s'impliquer dans les instances politiques et techniques du schéma (dont le CA du GIP AGV35). Enjeu de maintenir ces moyens dans la mise en œuvre des prescriptions du schéma en matière de gestion et de développement social.

Visite des équipements en 2025



JANZE La Griette D48

Date de la visite : **NR**

Nom du rédacteur :

Représentant de l'EPCI :

Normes en vigueur : Équipement	
La place de caravane permet d'assurer le stationnement d'une caravane, de son véhicule tracteur et, le cas échéant, de sa remorque	Oui ●
L'aire d'accueil comporte au minimum un bloc sanitaire, intégrant au moins une douche et deux WC pour cinq places de caravane.	Oui ●
Chaque place de caravane est dotée d'un accès aisément accessible aux équipements sanitaires ainsi qu'à l'alimentation en eau potable et à l'électricité	Oui ●
Normes en vigueur : Gestion	
La collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés se fait dans les mêmes conditions que pour les habitants de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.	Oui ●
L'aire d'accueil est rattachée à un dispositif de gestion et de gardiennage permettant d'assurer, grâce à une présence quotidienne non nécessairement permanente au moins cinq jours par semaine et à une astreinte technique téléphonique quotidienne :	Oui ●
Paiement du droit d'usage régulier	Oui ●
Les différents tarifs font l'objet d'un affichage sur l'aire.	Oui ●
Le montant des factures établies pour la consommation d'électricité et pour la consommation d'eau correspond à la consommation réelle	Oui ●
La base du calcul du tarif ne peut excéder le tarif auquel la collectivité se fournit elle-même.	Oui ●
Éléments complémentaires	
Règlement intérieur conforme au décret et affiché	Oui ●
Accès à internet (wifi)	Non
Aménagements complémentaires (jeux, barbecue, préau, salle d'animation, etc.)	Non
Absence de Mobil-home	Oui ●
Absence de Cabanisation	Oui ●
Absence d'encombrants/ferraille	Oui ●
Logiciel départemental de gestion	Oui ●
Absence de dettes au 31/12/2024	

Constats et enjeux

Les principaux éléments du décret sont conformes. L'EPCI maintient une gestion de l'aire .

Enjeu d'entretenir l'aire et de l'améliorer sur la durée du schéma 2026/32. Visite de conformité à prévoir.

Synthèse des besoins identifiés à inscrire au schéma révisé 2026/2032

Pour rappel, un délai de 2 ans + 2 ans (après prorogation) est donné aux collectivités à partir de l'approbation du schéma pour la réalisation des Aires Permanentes d'Accueil (APA), des Terrains Familiaux Locatifs (TFL) et des Aires de Grands Passages (AGP).

Aire d'accueil	Préconisation de maintien du dispositif et des capacités d'accueil inscrites au schéma sur Janzé. Visite de conformité à prévoir.
Aire de petit passage	Enjeu d'engager une réflexion sur la réponse à apporter aux rares stationnements diffus sur l'EPCI. L'aire de petit passage peut être une réponse sur les communes de moins de 5000 habitants. Préconisation de recenser les terrains informels existants et d'étudier les possibilités de solutions pour l'EPCI.
Aire de grand passage/soupape	Pas de besoin concernant les grands passages pour La Roche aux Fées communauté sur le schéma 2026/31.
Besoin de solution d'ancrage	Réaliser l'étude d'opportunité inscrite au schéma 2020/25 pour vérifier les besoins en matière d'ancrage et de sédentarisation.
Terrains privés de Gdv	Enjeu de réaliser une étude des terrains privés accueillants des résidences mobiles (conformes ou non aux règles d'urbanisme) pour ensuite définir des actions d'appui aux communes et d'information des familles.
Développement social	Animation du projet social de l'aire de Janzé à poursuivre. Enjeu de prise en compte des besoins des Gdv de passage et de coordination des acteurs (CDAS, CCAS, écoles notamment) + convention Etat/EPCI sur l'aide à la gestion des aires d'accueil).
Gouvernance du schéma et du GIP AGV35	Renforcer l'implication de la Roche aux Fées Communauté dans le suivi du schéma + enjeu de gouvernance du GIP AGV35, outil de mise en œuvre du schéma

EQUIPEMENTS	PRESCRIPTIONS			PRECONISATIONS
	Aires permanentes d'accueil (APA)	Terrain de grands passages	Terrains familiaux locatifs (TFL*)	
JANZE	8 emplacements/ménages	/	/	À étudier pendant la durée du schéma 2026/31 1 terrain de petits passages (Été/hiver) 20 places
Précisions des copilotes du schéma	Compte tenu des éléments de diagnostic, pas de TFL à créer sur l'EPCI à moins que l'étude d'opportunité démontre l'existence d'un besoin. *TFL ou équivalent = Logements adaptés PLAI ou Terrains aménagés familiaux Nb : Les projets d'habitat diversifié pourront être localisés en fonction du diagnostic social des familles demandeuses.			

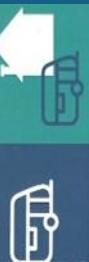
À créer À réhabiliter Existant et conforme

AXE SOCIAL	PRESCRIPTIONS			PRECONISATIONS
	Livret d'accueil	Protocole de scolarisation	Réunion du comité technique	
JANZE	○	○	○	Pilotage coordination du projet social sur l'aire ○
Précisions des copilotes du schéma	Travailler à une mobilisation plus forte des acteurs du développement social Le livret d'accueil permet de mobiliser les acteurs de droit commun du territoire et de prendre en compte les Gens du voyage sur les thématiques de l'accès aux droits, de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle. La réunion du comité technique permet, au moins une fois par an, de réunir tous les acteurs participants à l'accueil des Gens du voyage sur la commune (dont la scolarisation), pour faire un bilan des actions mises en œuvre et à venir après identification des besoins.			

À faire

À revoir

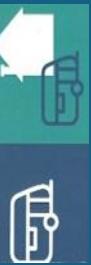
À poursuivre et/ou développer



ANNEXE 1

Détail de la répartition des actions liées à la gestion des aires :

Accueil des usagers	JANZE
Présentation du terrain et des règles de fonctionnement	Gestionnaire de l'aire
Remise du livret d'accueil et infos sur services de droit commun du territoire	Gestionnaire de l'aire
Enregistrement de tous les membres de la famille (noms et dates de naissance)	Gestionnaire de l'aire
Vérification des dettes antérieures et interdictions de séjours en cours	Gestionnaire de l'aire
Remise et présentation du règlement intérieur	Gestionnaire de l'aire
Signature du règlement intérieur	Gestionnaire de l'aire
Attribution d'un emplacement et remise des clefs	Gestionnaire de l'aire
Etat des lieux de l'emplacement attribué	Gestionnaire de l'aire
Explications relatives aux installations techniques	Gestionnaire de l'aire
Encaissement des cautions	Gestionnaire de l'aire
Encaissement des prépaitements	Gestionnaire de l'aire
Ouverture des compteurs de fluides	Gestionnaire de l'aire
Etat des lieux de sortie, clôture des soldes financiers, restitution caution, etc.	Gestionnaire de l'aire
Fonctionnement de l'aire	
Écoute et traitement des demandes des usagers	Gestionnaire de l'aire
Assurer l'accueil physique et téléphonique des partenaires / prestataires ext	Gestionnaire de l'aire
Délivrance d'attestation de séjour (pour faire valoir certains droits)	Gestionnaire de l'aire
Information des usagers des situations de consommation des fluides	Gestionnaire de l'aire
Prépaitement : informer les usagers concernés des coupures éventuelles	Gestionnaire de l'aire
Édition et distribution des factures	Gestionnaire de l'aire
Rappel au règlement intérieur et au respect des équipements	Gestionnaire de l'aire
Gestion des commandes fournitures	Gestionnaire de l'aire
Établir tableaux de suivi et bilan ALT2	Gestionnaire de l'aire
Remplir le logiciel de gestion	Gestionnaire de l'aire
Gérer les demandes de dérogation (durée séjour)	Gestionnaire de l'aire
Tenue d'un carnet de bord (main courante)	Gestionnaire de l'aire
Gestion des intervention entreprises extérieures	Gestionnaire de l'aire
Veille sur l'état des équipements et installations	Gestionnaire de l'aire
Relever les compteurs d'eau et d'électricité chaque semaine	Gestionnaire de l'aire
Aide administrative de 1 ^{er} niveau (lecture courrier et écrivain public)	Gestionnaire de l'aire
Participation au comité de pilotage de suivi du fonctionnement de l'aire	Gestionnaire de l'aire / RAFCOM
Fonctionnement de la Régie	
Préparation des régies (avances et recettes)	Gestionnaire de l'aire
Réalisation des factures et états de situation	Gestionnaire de l'aire
Encaissement des redevances et consommations de fluides	Gestionnaire de l'aire
Relance des usagers sur factures à payer	Gestionnaire de l'aire
Lancement des procédures de recouvrement en cas d'impayés	Gestionnaire de l'aire
Établissement et mise à jour des échéanciers en cas de dettes	Gestionnaire de l'aire
Établissement des soldes et états de situation de caisse	Gestionnaire de l'aire
Transferts des fonds vers le Trésor Public	Gestionnaire de l'aire
Bilans quotidiens, hebdomadaires et mensuels	Gestionnaire de l'aire / RAFCOM



Entretien de l'aire		JANZE
Gestion du parc de déferrage le cas échéant	Service Technique	
Enlèvement des encombrants et véhicules abandonnés	Service Technique	
Nettoyage régulier des espaces publics et collectifs de l'aire (voies, accès, trottoirs, local poubelles, salle commune, ...)	Service Technique	
Nettoyage saisonnier (déneigement, ramassage des feuilles)	Service Technique	
Nettoyage du local d'accueil	Service Technique / Gestionnaire	
Entretien des espaces verts (tonte, taille, etc.)	Service Technique	
Nettoyage des abords de l'aire et de l'accès à l'équipement	Service Technique	
Organisation de la collecte des déchets et du tri sélectif	SMICTOM	
Organisation de l'enlèvement des encombrants vers la déchetterie	Service Technique / entreprises privées	
Nettoyage du parc de déferrage s'il existe	Service Technique	
Entretien courant et petite maintenance des installations (électricité, serrurerie, petite maçonnerie, peinture, plomberie, etc.)	Service Technique	
Entretien des réseaux des eaux pluviales et eaux usées (débouchage et nettoyage)	RAFCOM (entreprises privés)	
Vérification des installations individualisées affectées aux usagers et intervention si besoin	Service Technique / Gestionnaire	
Travaux de nettoyage et d'entretien préventif (tags, peintures, etc.)	Service Technique / Gestionnaire	
Établir les besoins en grosses réparations ou réfection des installations + organisation des travaux	Service Technique / RAFCOM	
Travaux de gros entretien annuel	Entreprises	
Coordination des interventions extérieures et accompagnement des intervenants et prestataires	Service Technique / Gestionnaire	
Entretien courant et petite maintenance du parc matériel et des outils	Service Technique / Gestionnaire	
Coordination et partenariat : renforcer les liens entre usagers et services de droit commun		
Veiller à la prise en compte par les acteurs du territoire des familles gdv	Gestionnaire	
Assurer le lien entre les usagers et les acteurs sociaux et institutionnels dans le cadre de la mise en œuvre du projet social (accès aux services sociaux, d'insertion, de santé, éducatifs, de loisirs, socioculturels, etc.)	Gestionnaire	
Remontées des demandes sociales des usagers aux partenaires et au copil de l'aire (veille sociale)	Gestionnaire	
Information et orientation des usagers vers les services de droit commun	Gestionnaire	
Suivi de la scolarisation et remontée des éléments vers les services municipaux	Gestionnaire / S.E.J.S	
Lien entre les familles et établissements scolaires	Gestionnaire / S.E.J.S	
Montage de projets collectifs (information, sensibilisation, prévention, etc.)	Gestionnaire	
Organisation et animation de réunions des usagers	Gestionnaire / AGV	
Contribution à une meilleure connaissance des gdv sur le territoire	Gestionnaire	
Médiation entre gdv et riverains des aires si besoin	Gestionnaire / S.E.J.S / Mairie	
Animation du comité de pilotage de l'aire (Fonctionnement et Projet Social)	Gestionnaire / RAFCOM	
Gestion des stationnements hors aires sur l'EPCI		
Gestion des terrains de petits passage		
Gestion des terrains familiaux locatifs		
Gestion des stationnements hors équipements dédiés	RAFCOM	
○ Diagnostic de situation		
○ Médiation entre les gdv et la mairie ou le propriétaire privé		
○ Établissement d'une convention		
○ Encaissements liés à la convention		
○ Gestion des fluides et des ordures ménagères, nettoyage du site si besoin		
○ Le cas échéant, engagement et suivi des procédures		